

HONORAIRES

TRANSACTION

< 100 000 €	10 % TTC*
> 100 000 à 140 000 €	9 % TTC*
> 140 000 à 190 000 €	8 % TTC*
> 190 000 à 290 000 €	7 % TTC*
> 290 000 à 350 000 €	6 % TTC*
> 350 000 €	5 % TTC*

LOCATION

Part propriétaire bailleur :

- 1 mois de loyer hors charges + TVA

Part locataire :

- Visite et rédaction du bail suivant l'arrêté du 1^{er} aout 2014 : 12 € TTC * / m²
- Etat des lieux part locataire suivant l'arrêté du 1^{er} aout 2014 : 3 € TTC * / m²

*Toute taxe comprise. Taux de TVA légal : 20 %.